



S'inscrire à la newsletter

**ZOOM**



## **IMED : priorité à l'intérêt des enfants et au projet à long terme**



La situation très dégradée au sein de l'institut médico-éducatif départemental, connue de longue date, ne permet pas d'assurer une prise en charge de qualité des enfants. L'ARS a mené plusieurs inspections. Suite à sa dernière visite, le 12 mai, l'Agence a adressé plusieurs injonctions à la direction de l'établissement, qui a fait savoir qu'elle ne pourrait pas les mettre en œuvre. La mise sous administration provisoire, annoncée vendredi, doit permettre à des opérateurs du secteur médico-social de manifester leur intérêt pour reprendre la structure, qui prend en charge 133 enfants souffrant de handicap mental.

---

Donner un nouveau départ à la prise en charge de 133 enfants (6-20 ans) souffrant de handicap mental. Tel est l'ambition de la mise sous administration provisoire de l'Institut médico-éducatif départemental (IMED) Léopold-Héder, décidée jeudi par la directrice générale de l'ARS, Clara de Bort. Didier Guidoni, directeur du centre hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog), a été nommé administrateur provisoire pour six mois. La période sera mise à profit par l'ARS pour lancer un appel à manifestation d'intérêt au cours duquel les acteurs du médico-social pourront proposer de reprendre la structure. Si possible à partir du 1er janvier 2024. Depuis 2019, l'établissement a connu plusieurs administrations provisoires, directions par intérim et fermetures administratives. Ces derniers mois, elle était sous mandat de gestion de l'Etablissement public national Antoine Koenigswarter (Epnak).

## Des problèmes déjà connus

Les circonstances qui ont conduit à cette décision sont connues depuis de nombreuses années. Début 2019, le directeur de l'établissement avait adressé deux signalements à l'ARS suite à des abus sexuels survenus entre mineurs pris en charge au sein de l'IMPro, le service où sont suivis les enfants de 14 à 20 ans. Une mission d'inspection s'est rendue dans l'établissement le 4 novembre 2019. Elle pointait des risques de maltraitance du fait de « défauts de surveillance, d'une prise en compte insuffisante des questions de bientraitance, de l'absence d'éducation à la vie sexuelle et affective, du manque d'engagement de certains professionnels et de locaux pas toujours adaptés ». En 2020, la directrice générale de l'ARS et la directrice par intérim de l'IMED avaient saisi le procureur de la République, sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale, au sujet de plusieurs cas d'attouchements sexuels présumés. En 2012 déjà, une précédente inspection avait été déclenchée suite à des faits similaires, comme le rappelle cet [\*\*article de Médiapart\*\*](#)(accès payant).

Lors de sa visite en Guyane, du 16 au 18 mars, Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée en charge des personnes handicapées, a échangé sur la situation de l'IMED avec le président de la Collectivité territoriale (CTG) Gabriel Serville, en sa qualité de président du conseil d'administration de la structure. A l'issue, elle indiquait avoir « donné mandat (à la directrice générale de l'ARS) pour porter (au sein du conseil d'administration) la position de l'Etat qui est financeur unique de cette structure à hauteur de 5,2 millions par an ». Un nouveau conseil d'administration s'est tenu deux jours plus tard, le 20 mars. La question de l'avenir de l'établissement, et notamment d'un retrait d'autorisation, a été évoquée.

## L'établissement « pas en mesure de répondre » aux injonctions

Le 12 mai, une inspection de suivi est assurée par l'ARS. Plusieurs injonctions sont adressées à la directrice par intérim de l'IMED. Dans sa réponse, elle « ne remet en cause aucune des injonctions envisagées dans le rapport et indique l'Institut ne sera pas en mesure de répondre à ces injonctions », selon l'arrêté de mise sous administration provisoire pris par l'ARS. Ces injonctions font suite à de nombreux « dysfonctionnements » constatés lors de la visite du 12 mai et listés dans l'arrêté :

- Inadaptation de l'encadrement au profil des usagers ;
- Effectif non conforme à l'autorisation ;
- Absence de projets d'accompagnement personnalisés qui ne permet pas de garantir une prise en charge adaptée et de qualité de chaque jeune (Médiapart citait, en 2020, le chiffre de « 96 % » de projets non conformes).

Un tel document est pourtant obligatoire. L'arrêté cite encore la « faible association des familles », le « défaut d'encadrement et de surveillance des jeunes » malgré les risques de maltraitance avérés, l'inexistence de projet d'établissement depuis 2019. Là encore, un document obligatoire.

## Des carences « ne permettant pas de garantir la qualité de l'accompagnement »

Les événements indésirables graves ne sont pas systématiquement signalés. Les locaux sont « inadaptés à l'activité en termes d'accessibilité et de protection de l'intimité entre mineurs ». Il n'y

a toujours pas de référents en santé sexuelle et reproductive « malgré la gravité des abus sexuels entre mineurs constatés par le passé au sein de la structure et ayant motivé la réalisation d'une première inspection ». Les différents mouvements sociaux depuis 2019 ont entravé l'activité de la structure, « allant jusqu'à empêcher la prise en charge des enfants en son sein ».

« Depuis 2019, les différents échanges et visites sur site mettent en exergue un climat social dégradé, des carences en termes de gouvernance, d'organisation, de sécurisation et de continuité des soins ne permettant pas de garantir la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies au sein de l'établissements », conclut l'**arrêté du 8 juin**.

### **Didier Guidoni, administrateur provisoire, officiellement installé hier**



Installé par l'ARS lundi 12 juin à 10h conformément à l'arrêté, Didier Guidoni a tenu son premier Comité de direction. L'occasion d'entendre chacun et de donner ses premières directives pour amener l'établissement vers la perspective d'une reprise. Cette première prise de contact s'est poursuivie par une visite de terrain allant à la rencontre des salariés comme des personnes prises en charge par l'établissement.

La période qui s'ouvre et la désignation d'un nouveau gestionnaire de la structure doivent, pour reprendre les termes de Geneviève Darrieussecq, favoriser « l'intérêt des enfants » et « le projet à long terme ».

## **EN BREF**

### **◆ Le nombre de décès en baisse l'an dernier**

L'Insee a publié, depuis le début du mois, plusieurs statistiques sur les décès et l'espérance de vie. Selon ses données provisoires, la Guyane a enregistré 1 200 décès l'an dernier. C'est donc moins qu'en 2021. Il y a deux ans, la Guyane avait payé un lourd tribut au Covid-19, dans un contexte de faible couverture vaccinale, avec 1 343 décès.

L'espérance de vie à la naissance rattrape lentement son niveau d'avant-crise. L'an dernier, celle des femmes à la naissance s'est élevée à 82,6 ans ; celle des hommes à 76,4 ans. Elles étaient respectivement de 84,3 et 76,7 ans en 2018. En 2021, elles s'étaient effondrées à 80 et 72,7 ans, soit quatre années d'espérance de vie de perdues.

L'espérance de vie à 60 ans était de 26 ans pour les femmes et de 22 ans pour les hommes, l'an dernier. Alors qu'en 2015, un homme de 60 ans en Guyane avait quasiment la même espérance de vie qu'ailleurs en France (22,5 ans contre 22,95 de moyenne nationale, soit moins de six mois d'écart), la différence est à nouveau supérieure à un an (22 ans en Guyane ; 23,1 ans au niveau national). Dans un **article publié au mois d'avril**, le Pr Mathieu Nacher (CHC) montrait déjà que la tendance de long terme était à un rattrape de la Guyane vis-à-vis du reste de la France, mais qu'elle peut être remise en cause par des crises comme en 2017 et en 2021.

### **◆ Permanence des orthophonistes, le 24 juin à Kourou**

L'URPS orthophonistes et le centre intercommunal d'action sociale des Savanes organisent une permanence des orthophonistes, le 24 juin, à Kourou. De 8 heures à 12 heures, les professionnels accueilleront les parents d'enfants de 0 à 6 ans, au pôle culturel.

Il s'agit de pouvoir recevoir, conseiller et éventuellement orienter les familles en attente d'un bilan orthophonique.



## La minute CHRU



*Retrouvez dans cette minute hebdomadaire les informations relatives au projet CHRU et à l'avancée des différents chantiers associés. Pour toute question, nous vous invitons à vous rapprocher du référent de votre filière ou contacter l'adresse mail suivante :*

[accompagnementprojetCHRU@eurogroupeconsulting.com](mailto:accompagnementprojetCHRU@eurogroupeconsulting.com)

### ■ **Projet médical : Retour sur les ateliers de travail**



Dans le cadre de l'élaboration du projet médico-soignant du futur CHRU Guyane, des ateliers de travail se sont tenus la semaine dernière à Kourou. A l'issue de ces échanges, les groupes ont défini l'organisation et les modalités de travail des équipes de chaque filière qui tendent vers une répartition sur deux pôles pour qu'elles s'inscrivent dans une dynamique plus territoriale. Le projet médical final sera partagé lors d'un séminaire les 4 et 5 juillet. Il est possible que le lieu du séminaire indiqué aux personnes ayant reçu l'invitation soit modifié. Les professionnels seront tenus informés en cas de changement. En attendant, les personnes ayant reçu une demande de participation au séminaire sont invitées à communiquer leur présence ou non si elles ne l'ont pas encore fait.

### ■ **Formation : Rencontre des référents dans le cadre du projet CHRU**

Une première réunion rassemblant, dans le cadre du chantier Formation du projet CHRU, l'ARS, les référents des établissements de santé, la CTG et l'Académie a eu lieu mercredi. Les participants ont travaillé sur le questionnaire de recensement des besoins de formation qui sera adressé très prochainement aux établissements. Le groupe se réunira à nouveau en juillet autour de l'expression des besoins en réponse à ceux qui seront identifiés dans le questionnaire et par les filières.

### ■ L'ARS et Guyasis en séminaire sur le médico-social



Le déploiement des outils numériques dans le secteur médico-social est une des priorités de 2023. Le chantier n'est pas simple : on compte en Guyane plus de 120 établissements et services médico-sociaux (ESMS) avec des degrés de maturité numérique très hétérogènes. Déployer la messagerie sécurisée de santé, le dossier usager informatisé (DUI), la télémédecine, l'alimentation de Mon Espace santé ou de ViaTrajectoire ne se fera donc pas au même rythme selon les structures.

Pour définir une stratégie, l'ARS et le GCS Guyasis se sont réunis en séminaire, jeudi à Cayenne. Les participants ont poussé leur réflexion en adoptant la méthode des six chapeaux de Bono et lors d'ateliers. Plusieurs propositions en sont ressorties, notamment sur la répartition des rôles entre l'ARS et Guyasis dans le déploiement des outils numériques dans le médico-social, mais aussi sur les formations nécessaires ou les possibilités de mutualisation entre structures sur les sujets numériques.

## Offres d'emploi



■ Le groupe Guyane santé recrute un **cadre de santé infirmier** pour la clinique Saint-Paul (CDI, temps plein). Consulter l'offre et candidater. <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/155GYMQ>

■ Le GCSMS « Handicap, d'un continent à l'autre » recrute un **infirmier de soins généraux** (CDI, temps plein, basé à Saint-Laurent du Maroni). Consulter l'offre et candidater. <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/155XFPX>

■ Le GCS Guyasis recrute un **chargé d'appui projet e-santé** (CDD 12 mois, temps plein). Consulter l'offre et candidater. <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/155THGH>

## Ils bougent

■ Ancien responsable régional Antilles d'Aides, **Jean-Claude Maced** est le nouveau responsable de l'association pour la Guyane. Il succède à Safia Soltani.



■ Le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais a organisé une réception, la semaine dernière, à l'occasion du départ à la retraite de plusieurs de ses agents. Il s'agit d'**Henry Banis, Christian Cavalier, Jean-Claude Desmangles, Alain Pawilowski, Jean-Marc Georges, Chantal Placide** et **Ghislaine Plénet**. Cinq agents ont également reçu la médaille du travail : Roselyne Godet et Janick Winstel (médaille d'argent), Maryse Georges, Sylvie Hay et Sophie Tordejemann (médaille de vermeil).



## Agenda



### Jeudi

► Atelier ETP VIH/hépatite organisé par le Corevih, de 13h30 à 15 heures, via **Teams**. ID de la réunion : 319 003 085 405. Code secret : hkwoit.

### Vendredi

► Les Vendredis du Corevih. Présentation sur les hépatites par le Dr Céline Michaud (CHC/CDPS), de 13h30 à 15 heures. Connexion via **Teams**.

Identifiant 364 290 675 678 ; code secret : H2PqfJ

### Samedi

► « **Fo Zot Savé** » : Le Dr Frédéric Bagre répondra aux questions de Fabien Sublet sur la fibromyalgie, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

### Lundi

► **Journées caribéennes de dépistage** : dépistage gratuit et anonyme du VIH, animation, prévention et médiation, de 8 heures à 13 heures à PK6 et au CPS de la Croix-Rouge (Kourou), avec Ader.

► **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé présentée par Awatef Argoubi, en partenariat avec la Lettre pro, à 19 heures sur [Facebook](#) et sur la [chaîne Youtube](#) de l'émission.

### Mardi 20 juin

► **Journées caribéennes de dépistage** : dépistage gratuit et anonyme du VIH, animation, prévention et médiation, de 8 heures à 13 heures à l'Akatij, à l'Empreinte colorée et à Papakaï (Kourou), avec Ader.

► **Journées caribéennes de dépistage** : proposition de Trod VIH pour les patients présents aux urgences du CHC, de 9 heures à 14h30.

### Mercredi 21 juin

► **Journée portes ouvertes** des réseaux de santé de Guyane, 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly, de 9 heures à 14 heures.

### Jeudi 22 juin

► **Journées caribéennes de dépistage** : dépistage gratuit et anonyme du VIH, animation, prévention et médiation, de 8 heures à 13 heures à APS Village (Iracoubo) et à la cyberbase (Sinnamary), avec Ader.

### Vendredi 23 juin

► **Journées caribéennes de dépistage** : dépistage gratuit et anonyme du VIH, animation, prévention et médiation, de 8 heures à 13 heures au CSP de Soula (Macouria), avec Ader.

► **Journées caribéennes de dépistage** : village santé à Mont-Lucas (Cayenne) avec le réseau Kikiwi, Entr'aides, Agrrr et l'Apameg.

### Samedi 24 juin

► **Permanence orthophonique**, organisée par l'URPS orthophonistes, de 8 heures à 12 heures, au pôle culturel de Kourou. A destination des enfants de 0 à 6 ans.

► **Sortie de l'Ophtabus**, à Saint-Laurent du Maroni.

► **Journées caribéennes de dépistage** : K Fé Rainbow, de 9h30 à 12 heure au local de Kikiwi, avec le témoignage de Gustave Dah ([lire la Lettre pro du 21 juin 2022](#)).

**Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierreyves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierreyves.carlier@ars.sante.fr)**

## Le message du jour



**ENSEMBLE  
LUTTONS CONTRE  
LA DENGUE**

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner :  
**pots de fleurs, petits débris, encombrants, déchets verts, gouttières ..**

Se protéger individuellement contre les piqûres de moustiques pour éviter la transmission du virus :  
**répulsif, vêtements longs, moustiquaires**

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Guyane

**Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro**

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)